



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Pierre HELLIER

Député de la Sarthe

Vice-Président du Conseil Général

Conseiller Général du Canton de Conlie

Madame Anne Marie IDRAC

Présidente de la SNCF

34 Avenue du Commandant Mouchotte

75699 PARIS CEDEX 14

Le Mans, le 20/02/2007

Nos Réf : DP-NR/INT/2007.168

Madame la Présidente,

Lors de la signature de la Convention relative à la desserte ferroviaire des gares du Mans, de Laval, de Vitré et de Sablé sur Sarthe le 30 janvier dernier, Monsieur Jean Yves LE DRIAN, Président de la Région Bretagne a publiquement fait état d'informations selon lesquelles l'ensemble des rames TGV desservant la Bretagne seraient équipées du système pendulaire dès le départ de Paris, celui-ci n'étant toutefois « activé » qu'à partir de Rennes, en direction de Quimper et de Brest.

Ces déclarations qui, à notre connaissance, n'ont jamais été démenties par la SNCF se sont trouvées corroborées par la publication, dans les colonnes du journal Le Maine Libre, le 6 février dernier, d'un courrier adressé le 14 décembre 2006 par la direction du matériel de la SNCF à ALSTOM, demandant à connaître les « meilleures propositions tarifaires » en vue de la « modification de TGV Atlantique dite pendularisation » pour équiper les rames circulant sur PARIS-BREST et PARIS-QUIMPER.

Ces révélations nous amènent à nous interroger sur l'attitude de la SNCF qui, depuis des années, n'a cessé de certifier que le système « pendulaire » n'était pas au point, sans jamais accepter de faire réaliser une étude indépendante.

En notre qualité d'élus, nous avons la désagréable impression d'avoir toujours été tenus à l'écart d'une information précise sur ce sujet, notamment à l'occasion de l'enquête publique.

En effet, ce n'est que dans l'annexe III qu'il est fait référence au TGV pendulaire, et sans le moindre développement.

Face à ce « mépris » avec lequel nous avons été traités, nous souhaitons que vous donniez des réponses précises aux questions suivantes :

- Les propos du Président de la Région Bretagne quant à l'adaptation du système pendulaire sur l'ensemble des rames TGV Paris-Brest/Paris-Quimper sont-ils exacts ?
- La demande de devis effectué par vos services auprès d'ALSTOM pour l'équipement des rames TGV Paris-Brest/Paris-Quimper avec un système pendulaire est-elle exacte ?

Dans l'affirmative, pouvez-vous nous communiquer le coût engendré par un tel équipement, sur la base de la première estimation qu'ALSTOM a du vous transmettre pour le 22 décembre 2006.

- Pouvez-vous vous engager à faire réaliser une étude impartiale sur l'adaptabilité du système pendulaire sur le tronçon de la ligne ferroviaire actuelle entre Le Mans et Rennes ?

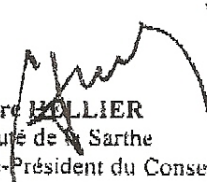
Sans denier à la Bretagne le droit de disposer d'une liaison TGV rapide avec Paris, la plus grande transparence doit exister dans ce dossier.


Il semble, en effet, que jusqu'à ce jour, toutes les solutions n'ont pas été envisagées sans à priori, mais il est impératif que cela soit fait avant toute création de ligne nouvelle afin d'éviter des atteintes inutiles à l'environnement et de limiter les conséquences de cette ligne nouvelle éventuelle sur l'économie locale et la vie quotidienne des populations dramatiquement concernées par ce projet.

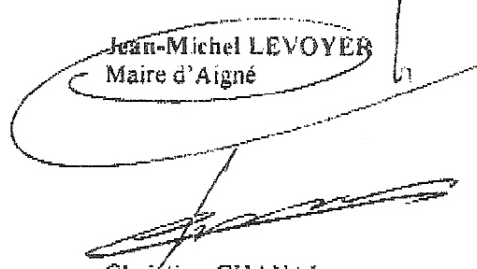
Nous savons votre intérêt pour la technologie pendulaire et nous espérons que vous nous apporterez l'information objective que nous sommes tous en droit d'attendre.

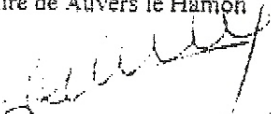
Dans cette attente, en vous remerciant par avance de l'intérêt que vous ne manquerez pas de réserver à notre démarche,

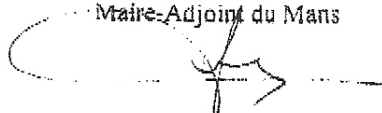
Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre haute considération.


Pierre HOLLIER
Député de Sarthe
Vice-Président du Conseil Général

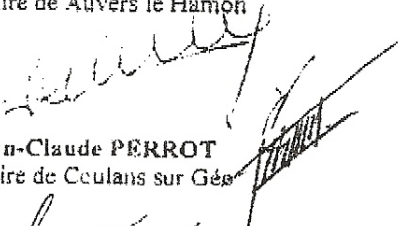

Marietta KARAMANLI
Conseillère Générale
Maire-Adjoint du Mans

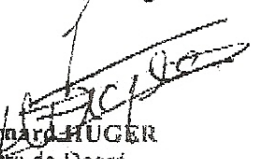

Jean-Michel LEVOYER
Maire d'Aigné

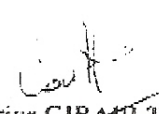

Michel LAVOUE
Maire de Auvers le Hamon

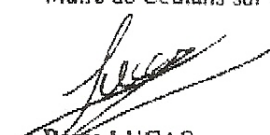

Claude FORTIN
Maire de la Bazoge

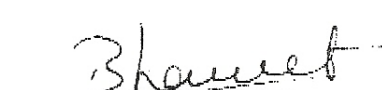

Christian CHANAL
Maire de Chantenay Villedieu


Jean-Claude PERROT
Maire de Ceulans sur Gée



Bernard HUGER
Maire de Degré

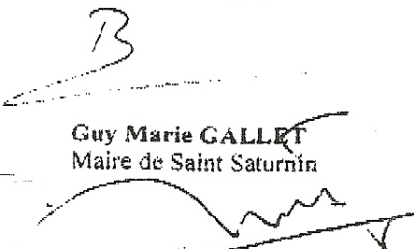

Catherine GIRAULT
Maire de Fontenay sur Vègre


Régis LUCAS
Maire de Maigné


Bruno CHARVET
Président de la Communauté
de Communes de l'Antonnaire
Maire de La Milesse


Gilles BARRE
Maire de la Quinte


Danièle PLONCARD
Maire de Poillé sur Vègre


Guy Marie GALLET
Maire de Saint Saturnin


Philippe METIVIER
Maire de Savigné L'Evêque